



ESTÈLE DUPUY

Université de Poitiers, France – FORELLIS, EA 3816 – LLS

 0000-0003-0924-6579

Commynes – *Mémoires* : l’émancipation syntactico-sémantique à l’origine d’un genre ?

Commynes – *Mémoires*:
syntactico-semantic emancipation at the origin of a literary genre?

ABSTRACT: Was the Commynes’s syntactic cohesion (a man “not literary”, father of the genre of memoirs and diplomat of the fifteenth century which syntax has been often described as paratactic or uncohesive) influenced, according to the received idea, by his habit of the diplomatic despatch and was she perceived as uncohesive by his contemporaries? To answer his questions, respectively, we compare the lack of cohesion of the *Memoirs* with those of his autograph letters and then we search the headlines of the publisher Sauvage (1552) who propose a version pointed as more cohesive than that of the manuscript which serve of base to his edition. The results will show that the letters seem more cohesive than the *Memoirs* and that its *Mémoires*’s syntax is not underlined as embarrassing by its editor.

KEY WORDS: Commynes, autograph letters, memoirs, syntax, cohesion, diplomatic despatch, critical edition, stereotypes

L’étude que nous avons menée et présentons dans cet article s’appuie des recherches menées antérieurement (DUPUY-PARANT, 2001 et 2000), complétées, enrichies et nouvellement développées ici autour de la thématique du stéréotype du diplomate. Pour des questions volume nous aurons recours à des renvois à ces études.

Les *Mémoires* de Commynes sont à l’orée d’un genre nouveau. BLANCHARD définit l’écriture commynienne comme « une langue de liberté qui constitue un désavœu des valeurs historiographiques » (1996 : 392–393), une écriture spontanée relevant d’une forme d’oralité en ce sens qu’elle allie le geste à la parole retranscrite dans un climat d’intimité complice¹. C’est le choix de ce caractère

¹ Sur l’oral représenté chez Commynes voir DUPUY (2019 à paraître).

oralisant qui la rend originale car il correspond à une marche à contre-courant face à la culture écrite montante (cf. chroniques) de la fin du XV^e, début du XVI^e siècle. Cette définition de la langue commynienne, J. Blanchard l'a d'abord formulée au sujet de la composition de l'ensemble des *Mémoires* (désormais *Mém.*) mais la syntaxe de Commyne laisse entrevoir un certain nombre de manques de cohésion syntaxique (DUPUY-PARANT, 2001). En tant que diplomate du XV^e siècle au service du duc de Bourgogne, puis du roi Louis XI comme chancelier et enfin du roi Charles VIII, une des hypothèses de l'usage d'une langue en apparence "spontanée" lors de la rédaction des *Mém.* – Commyne a néanmoins relu et corrigé ses *Mém.*² – serait que son habitude de la dépêche diplomatique³ aurait influencé son écriture.

Or, partant de cette hypothèse, deux questions qui nous intéressent. Tout d'abord, la syntaxe commynienne est-elle vraiment influencée par le style de la dépêche ? Ensuite, comment les contemporains du seigneur d'Argenton percevaient-ils sa syntaxe ? Était-elle particulière déjà à leurs yeux ?

Si les études menées sur les *Mém.* de Commyne valident effectivement, son émancipation vis-à-vis de l'écriture historiographique de son temps⁴, nous allons tester les deux questions qui nous intéressent concernant la définition et la perception de sa langue dans les deux parties suivantes.

Premièrement, pour vérifier l'hypothèse selon laquelle l'habitude de la dépêche diplomatique aurait influé sur l'écriture des *Mém.*, nous avons travaillé sur les manques de cohésion syntaxique présents dans les *Mém.* de Commyne en les mettant en relation avec ceux de ses *Lettres* autographes (correspondance diplomatique). Notre hypothèse étant que si la dépêche rédigée/dictée est plus spontanée que la rédaction des *Mém.*, on devrait trouver dans la dépêche proportionnellement plus de manques de cohésion syntaxique que dans les *Mém.* ou du moins autant. Avec cette analyse, on pourrait donc estimer dans quelle mesure le style diplomatique influencerait réellement sur celui des *Mém.*

² Commyne rédige ou dicte (DUFURNET, 1984) les 5 premiers livres des *Mémoires* entre 1490 et 1491 et après relecture en 1493, compose le sixième livre. Ces livres, commandés par Angelo Cato, présentent les faits diplomatiques liés à Louis XI. Les livres 7 et 8, composés entre 1493 et 1510, porteront sur le règne de Charles VIII. L'original de ces *Mémoires* ne nous parvient que par le biais de copies éditées dès 1524, seul le manuscrit Polignac aurait eu accès à l'original : 15aine d'éditions entre 1524 et 1552 et traduction en 7 langues dont l'italien, l'anglais et le russe (DUFURNET, 1984, réimpr. 1994 : 145–153).

³ 89 lettres autographes de Commyne ont été retrouvées (éditées par J. BLANCHARD, 1993 et 2001b).

⁴ A partir de l'édition de Denis Sauvage de Fontenailles (désormais Sauvage) en 1552 Commyne est considéré comme le père et le parrain (celui qui donne le nom) d'un genre nouveau. L'édition de Sauvage est la première édition critique et philologique de ce texte qu'il estime « corrompu » par les éditeurs peu scrupuleux et dont il restitue le titre initial de *Mémoires* qui avait été changé auparavant en « Chroniques et histoire ».

Deuxièmement, concernant la perception de la langue commynienne des *Mém.* par ses contemporains, nous sommes en devoir de nous demander si ce que nous percevons (avec un regard le moins anachronique possible en tant que linguistes) comme des manques de cohésion syntaxique était perçu en tant que tel par les contemporains de Commynes, copistes ou éditeurs de son texte. Pour ce faire, nous avons, d'une part, comparé les choix éditoriaux entre le manuscrit Dobrée de 1524 (première édition chez Galiot du Pré suivie de 15 autres) et ceux de Sauvage en 1552 en les mettant en relation avec les tendances linguistiques observées à cette époque⁵; d'autre part, nous avons relevé et analysé les manchettes présentes dans l'édition Sauvage afin d'identifier celles qui feraient état d'une réaction alors contemporaine face aux tournures syntaxiques de l'auteur.

Ces deux approches vont livrer des résultats surprenants et remettre en cause nos idées reçues actuelles...

1. L'historiographie et la position de Commynes

1.1. L'historiographie au temps de Commynes et la naissance de la subjectivité

Début moyen-âge, l'historiographie⁶ est pratiquée principalement dans les monastères et abbayes (Guenée dans NORA, 1997 : 190); mais un couvent, sous la protection du roi, se démarque, Saint-Denis, surpassant les grands centres historiographiques et acquérant sa renommée, en 1274, avec la réalisation du *Roman aux roys*, futures *Chroniques de France*⁷, légitimant le règne de Louis IX et son père, tout en incluant le peuple lui offrant de nobles racines troyennes (192 et Spiegel 1993 : *passim*). Avec elles, l'histoire devient « l'auxiliaire du pouvoir » (GUENÉE, 1980 : 345 et 1991 : 217 et sq.). Initialement rédigées par des moines (Primat, Lescot⁸, etc.), les *Chroniques de France* se voient mises à jour, en 1375, par le chancelier de Charles V, Pierre d'Orgemont. Entrent alors, avec succès⁹,

⁵ En effet, pour identifier les manques de cohésion dans les *Mémoires*, nous nous sommes attachée à ne relever que des tournures syntaxiques recensées par les grammaires portant sur cet état de langue, comme étant particulières et relevant d'un manque de cohésion ou n'entrant dans aucune des descriptions relevées comme récurrente pour l'époque.

⁶ Sur l'historiographie nous renvoyons principalement à GUENÉE (1980) ou Guenée dans NORA (1997).

⁷ Œuvre commandée par Louis IX, reprise et complétée jusqu'à sa dernière édition en 1518.

⁸ R. Lescot renforcera la légitimité du trône de 1358 par la loi salique dans sa *Généalogie des rois* (197).

⁹ Nombreuses copies dès 1450, et 4 éditions dès 1447; diffusion restreinte mais étendue à un public plus humble (206). Puis dépassées elles tombent dans l'oubli.

dans le champ historiographique des hommes de pouvoir sans formation d'écrivain mais avec une grande expérience politique (201).

Parallèlement, on voit naître une subjectivité montante dès les XII^e–XIII^e siècles, l'Église poussant à l'introspection, dont on trouve trace dans les « mémoires » (ZINK, 1985, *passim*) ou textes en prose d'hommes de terrain, d'expérience politique prenant conscience de l'utilité de cette dernière. Se développe ainsi au XV^e siècle une alliance entre le politique et l'expérience privée¹⁰. Non lettrés et affranchis de la rhétorique officielle, ces hommes restent néanmoins contraints par une « pensée unique et réductrice » (BLANCHARD, 1998 : 155) – récits entre hagiographie et biographie où le roi reste idéalisé.

1.2. Objectifs de Commynes à la rédaction de ses *Mémoires*¹¹

Commynes rédige ses *Mém.* avec le souci de l'*utilitas* (BLANCHARD, 1991) : « plus se veoit des choses en ung seul livre en trois moys que ne scauroient en veoir a l'ueil vint hommes de renc, vivans l'un après l'autre encores » (COMMYNES, 1901 : 133–134).

Cependant, se décrivant lui-même en « homme non-lettré », « sans prétentions littéraires, ni historiques » (DUFURNET, 1984, réimpr. 1994 : 18), il met un point d'honneur à s'affranchir des carcans de l'historiographie : « je ne garde point l'ordre de escrire que font les historiens » (194) et fait état de « ce que promptement m'est revenu » (3) laissant place à la discontinuité en « substitu[ant] des formules qui supposent de nouveaux départs, [...] sans lien logique avec ce qui précède » (BLANCHARD, 1996 : 381) ou en usant du ressassement comme moyen de décaler les perspectives (385). Il opte aussi pour une écriture oralisante pour mieux retranscrire « ce qui se dit de “bouche” »¹² (369) et choisit une écriture du privé donnant une vision du roi Louis XI dont il a partagé l'intimité, non sacralisée et réaliste (COMMYNES, 1901 : 2). Ainsi, il refuse de présenter le roi et son témoignage de manière stéréotypée amenant son lecteur à considérer son récit comme si naturel qu'il ne peut être manipulé et lui donnant le poids la vérité.

¹⁰ Deux notions majeures recommandant l'intellectuel aux XV^e–XVI^e siècles : notoriété et légitimité (LUSIGNAN, 1986 : 129–171 et BLANCHARD, 1993).

Exemple : Christine de Pizan (1404) qui donne du prince et du roi une vision idéalisante contrebalancée par la particularisation basée sa propre expérience.

¹¹ Pour de plus amples informations et une bibliographie développée, voir les travaux de DUFURNET (1984), BLANCHARD (1991 et 1996) et les éditions de BLANCHARD des *Mémoires* (2001a) et des *Lettres* autographes (1993 et 2001b) ainsi que nos travaux (DUPUY-PARANT, 2000 et 2001).

¹² Il s'opposant ainsi à la tendance d'une culture écrite montante.

2. Présentations des copistes et éditeurs des *Mémoires* contemporains de Commynes

Afin de présenter les textes dont nous parlerons, nous n'avons retenu ceux qui en raison de leur qualité reconnue nous ont servi, l'original des *Mém.* ayant été perdu (pour détails voir BLANCHARD, 2001a : 60–93 ; résumé voir DUPUY-PARANT, 2000 : 15–19 et 2001 : 14–18).

Le manuscrit Polognac de 1510 (ms P., BNF n. acq. 20960) réalisé à partir de l'original des *Mém.* est décrit dans l'édition de Calmette (1924 : XXIII et XXIV), seul à présenter les huit livres. Elle sert de base ensuite à l'édition de Mandrot (1901) jugée précise et fidèle (COMMYNES, 1924 : XXVII).

Le manuscrit Dobrée (1524–30 ; désormais ms D.) est une des premières copies de l'œuvre originelle ayant une parenté avec l'Exemplaire Viel (désormais EV), mais il ne contient que la première partie des *Mém.*. Calmette (1924) proposera une édition qui complète le texte lorsqu'il y a des lacunes avec le ms Polognac, celui de Montmorency-Luxembourg (le moitié XVI^e siècle) et d'autres de l'époque de François 1^{er} et du deuxième quart du XVI^e siècle.

L'édition de Sauvage (1552) est la première qualifiable de critique, dédiée au roi Henri II. Sauvage redonne aux *Mém.* leur titre originel de *Mém.*, scinde le texte en chapitres et utilise 5 éditions différentes de 1525, 1526, 1546, 1549 et l'*Exemplaire Viel* copie digne de foi car réalisée à partir du « vrai Original de l'Autheur » (COMMYNES, 1552).

3. Les manques de cohésion syntaxique dans l'écriture commynienne

Le travail sur les manques de cohésion syntaxique dans les *Mém.* a pour finalité ici de travailler sur l'idée reçue qu'ils peuvent être dus à son habitude la dépêche diplomatique.

3.1. Cohérence, cohésion et préambule à notre étude

A présidé à cette recherche, une étude sur les manques de cohésion et de cohérence dans les *Mém.* (DUPUY-PARANT, 2001) menée à partir des deux premiers livres des *Mém.* de l'édition Mandrot (1901). Cette recherche a été cen-

trée pour notre propos sur les *manques de cohésion syntaxique et rythmique de la structure phrastique* qui influent sur la cohérence, soit 72 occurrences sur 574 liées à un manque de cohésion – étude qui suit une méthodologie rigoureuse expliquée dans DUPUY-PARANT (2001 : 18–24), qui tient compte de la systématique connue de la langue médiévale des XIV^e et XV^e siècles (voir bibliographie «cohérence et cohésion») et des études sur la phrase des chroniqueurs (BURIDANT, 1997 et 1986). La cohésion, d’après CARON, est «une tendance croissante de la langue française à marquer de façon plus univoque, par la morphologie ou par la syntaxe, la hiérarchisation, la fonction et les limites des syntagmes» (1998 : 19). En moyen français, se mettent en place des phénomènes de «cohésion transphrastique» (SIOUFFI, 1998 : 311). Ainsi d’après les travaux de CARON (1998), CHAROLLES (1988) et SALLE (2016) :

- La cohésion est comprise comme l’usage des outils syntaxiques et référentiels conforme à l’usage le plus fréquent, porteur de sens et représentatif du déroulement de la pensée ou de la chronologie ;
- La cohérence est comprise comme l’ensemble des usages d’éléments cohésifs menant à l’univocité ou à un sens construit et en accord avec les représentations stéréotypiques partagées du monde (KLEIBER, 1997 ; DE MULDER, 2001).

3.2. Les manques de cohésion syntaxique et rythmique de la structure phrastique : entre *Mémoires* et *Lettres*

L’étude menée dans le corpus des *Mém.*, défini ci-dessus, a été effectuée également sur un corpus de *Lettres* autographes de Commynes¹³ afin d’évaluer la fréquence respective de ces occurrences dans les deux genres concernés et de comparer les types d’occurrence (désormais occ.) relevés.

Ainsi pour les *Mém.*, nous obtenons le tableau 1 (DUPUY-PARANT, 2001 : 132–142).

¹³ Corpus des lettres écrites en français : les 5 Lettres aux italiens (BLANCHARD, 1993) et 10 Lettres (2001b) à C de Médicis (3) et Laurent de Médicis (7).

Tableau 1

Récapitulatif des phénomènes importants de rupture de construction syntaxique

			Détails des occ.	
72 occurrences relevant d'un manque de cohésion syntaxique profond et d'emploi très rare au XV ^e siècle	Absences de liens syntaxiques entre deux syntagmes	10	(1) (2) (3) (4)	
	Véritables ruptures de construction syntaxique (anacoluthes syntaxiques)	3	Construction de la phrase modifiée par l'insertion d'un élément X	(5)
			Constructions « apo koinou »	(6)
	Ruptures du rythme de la phrase	59	Rupture du parallélisme syntaxique de la phrase	(7)
		Eloignements ou ajouts ponctuel d'un syntagme	(8) (9) (10)	

Les absences de liens syntaxiques, au nombre de 10, peuvent toucher : un verbe (5 occ. dont (1)), un élément propositionnel (1 occ. dont (2)), une préposition (4 occ. dont (3) et (4)).

(1) « *De gens de pied, poy ou nulz, qui garda bien ledict conte qu'il n'eust la victoire entiere...* ». (*Mém.*, Livre I, chap.4, p. 117, l. 29)

(2) « Le dernier monseigneur de Contay, qui dist [ø] des que ce bruyt seroit en l'ost, tout se mettroit en fuyte, et qu'il seroit* prins devant qu'il eust fait vingtz lieux. » [var. : l'édition de 1524 comporte la leçon qu'ils seroient, tandis que Sauvage, Dupont et les éditeurs précisent que Il, c'est le conte de Charro-lais] (*Mém.*, Livre I, chap.4, p. 120, l. 16)

(3) « Tournee que fut la ville de Rouen, tous les habitans firent le serment auct duc de Bourbon pour ledict duc de Berry, sauf le bailli appelé Vaste, *qui avoit esté nourry du Roy son varlet de chambre...* » (*Mém.*, Livre I, chap.13, p. 151, l. 21)

(4) « ledict conte de Charroloys fist une grande assemblee de gens de conseil et *aultres des gens de son pere* en l'hostel de l'evesque de Cambray » (*Mém.*, Livre I, chap.2, p. 102, l. 22)

Les véritables ruptures de construction¹⁴ sont rares (3 occ.). Dans le cas de (5), la tournure présentative est en rupture de construction avec le sujet réel, « qui », puisqu'il entre en concurrence avec le pronom démonstratif sujet « ce ».

¹⁴ Syntaxiquement parlant, il s'agit d'une infraction à l'usage des constructions cohérentes de l'époque, puisque l'on ne peut pas encore parler de norme explicite au XIV^e et XV^e siècle.

(5) «Et lors estoit regent en France pour les Angloys le duc de Bethfort, frere du roy Henry cinquiesme, marié avecques la seur dudict duc Philippe de Bourgongne, et se tenoit a Paris, qui, pour le moindre estat qu'il eust jamais en cest office, *ce fut vingt mil escuz par moys.*» (*Mém.*, Livre I, chap.7, p. 131, l. 28)

Pour les deux constructions Apo Koïnou¹⁵ relevées, on trouve le même fonctionnement. Par exemple, l'occ. (6) fait état d'une redondance entre un pronom adverbial «en» et le syntagme «jusques a trois cens hommes d'armes», mais «en» fonctionne avant tout comme un anaphorique de «gens d'armes peu» et un pronom cataphorique de «trois cens hommes d'armes» :

(6) «Le Roy avoit avecques luy les Escossoys de sa garde, et gens d'armes peu ; mais il *en* fit venir jusques a trois cens hommes d'armes.» (*Mém.*, Livre II, chap.10, p. 198, l. 5)

Les ruptures du rythme de la phrase, outre une occ. de rupture du parallélisme syntaxique d'une phrase en (7), touchent principalement un syntagme qui peut être éloigné de son terme recteur (10 occ. dont (8)) ou un segment de phrase éloigné qui pourrait être indépendant (31 occ. dont (9)) ou des ajouts juxtaposés de façon paratactique concernant des quantités, qualités ou opinion de l'auteur (17 occ. dont (10)).

(7) «Ung jour fut entrepris a Paris de nous venir combatre [...], et de nous assaillir de trois costés : les ungs devers Paris, qui devoit estre la grande compaignee ; une aultre bande devers le pont de Charenton, *et ceulx la n'eussent gueres sceu nuyre* ; et deux cens hommes d'armes, qui devoient venir par devers les boys de Vincennes.» (*Mém.*, Livre I, chap.11, p. 145, l. 5)

(8) «*Ceulx du Roy* passerent ceste haye par deux boutz, *tous hommes d'armes*» (*Mém.*, Livre I, chap.3, p. 114, l. 10)

(9) «Ilz avoient en hayne plusieurs chanoines qu'ilz avoient prins ce jour : *à la première repue, en tuèrent cinq ou six.*» (*Mém.*, Livre II, chap.7, p. 188, l. 18)

(10) «De la part du Roy y venoit le comte du Mayne et plusieurs aultres ; de la part des seigneurs, le conte de Saint Pol et plusieurs aultres : *aussi de tous les seigneurs.*» (Livre I, chap.9, p. 140, l. 34)

¹⁵ Les linguistiques désignent ainsi une construction au sein de laquelle un même terme remplit une double fonction syntaxique. Cet «élément central» joue un rôle dans le segment précédent et dans le segment suivant. C'est notamment le cas lors d'ana-cataphores (KESIK, 2009) ce qui signifie que même si la syntaxe semble peu cohésive la référence y est renforcée.

Pour les *Lettres*¹⁶, le relevé (tableau 2) corrobore l'utilisation des mêmes types de tournures incohésives que dans les *Mém.* mais dans une quantité moindre étant donné la taille réduite du corpus. Cette similitude semble renforcer la certitude que Commynes a rédigé (et/ou dicté) seul ses *Mém.* et qu'il écrit avec naturel et en se fiant à sa maîtrise personnelle de la langue dans les deux cas.

Tableau 2

Manques de construction dans les Lettres

			2	Occ.
7 occurrences présentant un manque de cohésion syntactique touchant à structure de la phrase	Absence d'un élément propositionnel		2	(11)
	Véritables ruptures de construction syntactique	Construction de la phrase modifiée par l'insertion d'un élément X non prévu dans le schéma initial de la phrase	1	(12)
		Construction Apo Koïnou	1	(13)
	Rupture du rythme de la phrase	Rupture du parallélisme syntaxique de la phrase	1	(14)
		Eloignements ou ajouts ponctuel d'un syntagme	0	
	Accord de la personne verbale : anaphores associatives		2	(15)

(11) Mes il ne le pooit croire pour le parentage. Madame Anne ne tient plus que Rennes, ville grande et fort peuplee, loins *de mer*. (*Lettres*, 44, Laurent de Médicis, p. 149, l. l. 12–14)

(12) Puis aucun jours, c'est cuidé prendre Mez par intelligence de ung dez xiii gouverneurs de la ville, et sy messire Gracian de Guaro ut ses gens au jour qu'il avoit prins, la chose ne fut point faillye, *et un autre gentil homme de Loreine*, et depuis avoient reprins jour au xxv^e de se mois de genvrier, auquel ledict gouverneur devoit avoir la garde d'une porte, car il en ont la garde tour a tour. (*Lettres*, 46, Laurent de Médicis, p. 158, l. l. 23–29)¹⁷

(13) Monseigneur l'embasadeur, je me recomande a vous. J'envoie mon secretere devers vous pour vous viseter et *sy vous avés a besongner de riens*, je vous prie que vous ne m'eparengn[é]s en riens et vous prie que le vueillés croire de se qu'i vous dira» (*Lettres It*, VII, Ambassadeur du duc de Milan, p. 68, l. l. 1–5)

(14) Vous avés asés su la prinse de Nantez, qui est cité petite et grans faubourgs, la mieux garnie de pourtaux et de tours et de murailles que nulle aultre

¹⁶ Le corpus des *Lettres* est de 15 lettres en français (pour l'instant) soit environ d'après les éditions de 1993 et 2001 soit 403 lignes contre 120 pages pour les 2 premiers livres des *Mém.*, soit environ 4560 lignes. Il faut donc ménager une marge d'interprétation quant aux résultats et travailler sur les fréquences d'apparition, plus que le nombre d'occurrences.

¹⁷ L'ajout d'un SN par coordination à la proposition précédente est fréquent chez Commynes (*Mém.* Sur les 41 occ d'ajout 17% sont de ce type (DUPUY, 2001 : 96–97)).

que j'aie jaméz veue, et de fouséz taillee en roc, mal mesonnee, *et est la fin de la riviere de Lere et l'entree de la mer de se couté de Bertainge, d'artillerie asés pour une duché.* (*Lettres*, 44, Laurent de Médicis, p. 149, l. 1. 3–9)

(15) Soyez seur, Monseigneur, que les menasses sont le double de celles que j'escrIPTZ, et pour ce entendez au fait du roy dilligemment. Je voy bien que tousjours *viendront* a tourber a offrir ce passage, et ce n'estoit ce roy des romains, le reste ne seroit pas trop. (*Lettres It*, IV, P. de Bourbon, partie 1, p. 53, l. 1. 9–12)

Il est à noter que, conformément à la syntaxe du XIV^e–XV^e siècle, les propositions dans les *Lettres* s'enchaînent par juxtaposition ou coordination fonctionnant en périodes.

Si l'on se penche sur les « véritables ruptures de construction syntaxiques » et du « rythme de la phrase », proportionnellement sont relevées dans les *Lettres* 3 occ. pour 403 lignes contre 72 occ. pour 4 560 lignes dans les *Mém.*, soit 0.7% de manque de cohésion syntaxique et rythmique dans les *Lettres* contre 1.5%, dans les *Mém.* Commynes semble donc avoir, au premier abord, une meilleure maîtrise de la langue dans ses *Lettres* que dans ses *Mém.* et, contrairement à une idée reçue, le style de la dépêche n'influence donc pas la cohésion dans ses *Mém.* Cependant, il faut rester prudent face à ces résultats – qui pourront être étendus à un corpus de *Lettres* plus grand – car la proportion des corpus *Lettres*/*Mém.* est très différente. De plus, on peut supposer que dicter ou écrire de longs passages des *Mém.* étant plus fatigant qu'une simple lettre, le risque d'erreurs cohésives augmente. Il faudrait donc appliquer un coefficient d'incertitude à ces résultats ce qui ne remet pas pour autant en cause notre conclusion car la différence en pourcentage n'est pas si importante et ne va pas dans le sens d'une influence négative sur la langue des *Mém.* pour ce type d'incohésions.

4. Perception de la langue commynienne par ses copistes et éditeurs contemporains

4.1. Travaux des copistes et éditeurs : notion de fidélité au texte

La notion de fidélité apparaît au XII^e siècle avec la technique des Universités de la *pecia* mais les premiers éditeurs gardent leur réflexes de liberté par rapport au texte, les modifiant même en cours d'impression. Mais en 1495–1500 est mise en place une politique d'édition renforcée par la naissance de l'édition humaniste qui aboutit au livre de la Renaissance en 1525, avec une volonté de réorganisation du texte médiéval touffu par l'ajout de titres, chapitres, paragraphes,

titres courants, notes et manchettes¹⁸ en marge et suppression des gloses et commentaires inclus dans le texte médiéval au fil des copies (DUPUY-PARANT, 2000 : 13–15 et références bibliographiques).

4.2. L'édition Sauvage et ses manchettes

Nous avons cherché à savoir si ce que nous relevons, avec prudence, comme des manques de cohésion syntaxique ou rythmique dans les *Mém.* était perçu comme tel à l'époque de Commynes. Ainsi, outre la réalisation d'une étude comparative des interventions éditoriales de Sauvage (1552) et des leçons du ms D. (éd. Calmette 1524), nous avons étudié les manchettes du livre I des *Mém.* afin de voir si Sauvage signale des choix éditoriaux justifiés par un manque de cohésion syntaxique perceptible à ses yeux.

4.2.1. Les choix éditoriaux de Sauvage

Sauvage a indiqué par des manchettes les choix éditoriaux qu'il a pu faire mais, malgré ses manchettes qui tendent à respecter le texte dans sa forme, Sauvage se défend en revanche d'avoir indiqué chaque modification ou choix éditorial apporté au texte :

« sans que nous parlions de plusieurs telles choses, paravant transposées, et maintenant réduites en leur vray lieu, selon le *viel Exemplaire* » (Sauvage 1552 : préface) – *Phrase qui fait sans doute allusion au chapitre 9 du livre 3 dont les paragraphes ont été réagencés.*

Il prévient aussi qu'il a pu remplacer sans le mentionner en note « certains vieux mots, et quelques phrases ou manières de parler, presque autant aagées » (préface) pour faciliter la compréhension au lecteur (*chastoy* pour *chastiment* ou *quand il fut venu* pour *venu que fut*) mais qu'il a néanmoins conservé la graphie « ainsi que [il] l'[a] trouvée » (préface).

Cependant, la comparaison que nous avons faite de l'édition Sauvage (micro film¹⁹ ; désormais éd. S.) et du ms D. (éd. Calmette 1924) pour les livres 1 à 3 montre qu'il n'a pas fait que les retouches qu'il mentionne. Nous avons noté des écarts entre les deux textes :

¹⁸ Petite note mise en marge, souvent nommée ainsi, car elle était précédée d'une petite main pointant de l'index la note et sortant d'une manche.

¹⁹ Le passage de l'édition Calmette (1924–25) « ledict duc de Bourgogne » (218) à « bons advertissements à mon avis » (219) a été omis lors de la reproduction du microfilm de l'édition Sauvage et ne sera pas traité dans l'étude.

- De type graphique : *Royalme* dans le ms D. et *royaume* dans l'éd. S. ;
- De type morpho-syntaxique touchant : toutes les classes grammaticales, les temps verbaux et mode des verbes, la construction des propositions subordonnées...
- De type lexical en remplacement de mots jugés archaïques : *suppedité* > *affolé*, ou en vue d'éclaircir le sens (« le mauvais ordre et *justice/injustice* » éd. S. : 10, suivi de la leçon du ms D.)

Nous relevons aussi des retouches relevant d'un choix éditorial :

- d'une leçon plutôt qu'une autre : « il se logeast et *parcast/passast* la nuit aux champs » (éd. S. : 33 ; suivie de la leçon du ms D.)
- de type correctif : « qui estoit à *trois/deux* lieux près » (éd. S. : 22 ; suivie de la leçon du ms D.)

Tous ces écarts, accompagnés ou non d'une note de Sauvage, nous les avons comparés aux tendances linguistiques de cette époque (DUPUY-PARANT, 2000) montrant que Sauvage suit globalement les usages de son temps.

4.2.2. Les manchettes de Sauvage

Pour ce qui est des 189 manchettes (livre I à III), Sauvage explicite en préambule leur répartition en quatre catégories (DUPUY-PARANT, 2000 : 17–19), citées dans le tableau 3 auxquelles on peut ajouter deux autres fonctions non précisées dans sa préface (tableau 4).

Tableau 3

Répartition de Sauvage concernant ses interventions en manchette

52.38% des manchettes	Signalent la version de l'EV que Sauvage juge plus claire mais moins authentique que celle des autres manuscrits sur lesquels il s'appuie.
31.75% des manchettes	Rectifient les noms propres « des places et personnes » en confrontant divers versions possibles
4.23% des manchettes	Interprètent les passages difficiles que le lecteur peut avoir du mal à saisir à cause d'un manque d'informations essentiellement historiques
3.7 % des manchettes	Donnent un équivalent ou expliquent des tournures archaïques mais encore utilisées et que l'éditeur a souhaité conserver par « respect » du texte.

Tableau 4

Autres fonctions des manchettes dans l'édition S. non répertoriées par ce dernier

4.76% des manchettes	Indiquent l'omission d'un passage dans l'EV, que Sauvage a établi d'après d'autres sources.
3.17 % des manchettes	Concernent les dates et précisent les faits du récit : <ul style="list-style-type: none"> • Certaines dates sont mises en chiffres arabes en marge ; • Guide de lecture de Sauvage qui indique les digressions de l'auteur ou situe le moment de l'énoncé

4.2.3. Les manchettes de Sauvage : révélatrices de la perception de problèmes de cohésion ?

Or notre intérêt se porte sur les manchettes qui pourraient indiquer un choix éditorial signalant la perception d'un problème de cohésion syntaxique gênant pour Sauvage. Dans le livre I des *Mém.* (éd. Sauvage 1552), sur 57 manchettes, seules sept mentionnent les leçons syntaxiquement différentes – toutes extraites de l'EV – sensées éclairer le sens de la version moins cohésive gardée dans le corps de texte par Sauvage. Ainsi, la leçon de l'EV tend à :

- sauvegarder la clarté référentielle (2 occ.) par la présence d'un complément de détermination éclairant, en (16) et (17) :

(16) Edition Sauvage numérisée : 25 du pdf

des gens de son pere, en l'hostel de l'Euesque de Cambray : & là declara tous ceulx de la maison de Croy, ennemys mortelz de son pere, & de luy, nonobstant que le Comte de Sainct-Paul eust donné sa fille en mariage * au filz du seigneur de Croy, long temps auoit, * & difoit y auoir dommage. En somme il fallut que tous s'enfuisissent des seigneuries du Duc de Bourgon-
* L'exempl. uieil de la Sei- gneur de Croy me- mc.

(17) Edition Sauvage numérisée : 41 du pdf

Autres y en auoit * adherens au dictz Bourguignons, & se meflans de leurs affaires, esperant q̄ par leurs moyens, ilz pourroyent paruenir à quelques offices ou estatz, qui sont plus desiréz en ceste cité là qu'en nulle autre du mode. car ceulx, qui les ont les font valloir en qu'ilz
* de leurs Sei- gneuries, & se meflans. Exemp. uieil.

- proposer une tournure syntaxique différente, 1 occ. en (18) :

(18) Edition Sauvage numérisée : 34 du pdf

geast, & * passa la nuit au champ. D'auanture se mit le feu en vn caque de pouldre, là ou le Roy auoit esté : & se print à aucunes charettes, & tout du log de la grand' haye : & * cuydoient les François que ce fussent leurs feuz. Le Comte de Sainct-Paul, qui bien sembloit chef de guerre, & monseigneur de Haultbourdin, encores plus, commanderent qu'on amena le charroy au propre lieu la ou nous estions, & qu'on nous cloist : & ainsi fut fait. Côme
* Le uieil Ex. dit parcaft. * & cuydiós que ce fust. Ex- emplaire uieil.

- modifier l'ordre des mots, 1 occ. en (19) :

(19) Edition Sauvage numérisée : 55 du pdf

droit deuers Paris:& tant allerent qu'ilz entrèrent dedans vn grand Boule-
uert de terre & de boys, q̄ le Roy auoit fait faire assez loing hors de la ville, au
bout d'une trenchee, * & au long de ladicte trenchee on entroit dedans la * & entroit
ville. Auec lediēt Comte estoÿēt quatre ou cinq p̄sonnes seulement:& quād l'on dedās la
ilz furent dedans, ilz se trouuerent trefes bahis: toutesfois lediēt Comte tint le. *Exē. uieil.*

- éviter une tournure paratactique (2 occ.), rectification peut-être due à la perception d'une formulation jugée fausse, en (20), ou incohésive, en (21) :

(20) Edition Sauvage numérisée : 56 du pdf

Itait le portail & la porte bien garnie des
* Là fut le lieu ou se feitle traitté.
&c. *Exēp. uieil.* en armes. * Là fut leu le traitté de la paix .
ge de la Duché de Normandie au Roy:&
de Picardie, dont il a esté parlé:& autres qu

(21) Edition Sauvage numérisée : 46 du pdf

Après le dîner lediēt Comte de Charoloys descendit en l'estage bas, & se
delibera n'en bouger : & le matin vindrent les Seigneurs tenir conseil : &
ne se tenoit point le conseil ailleurs que chez le Comte de Charoloys : &
tousiours apres le conseil disnoÿent ensemble : & se mettoit le Duc de Ber-
ry & de Bretagne au banc, le Comte de Charoloys & le Duc de Cala-
bre au deuant : & portoit lediēt Comte honneur à tous, * comme à l'afsi-
te. Aussi le deuoit bien faire à aucuns, & à tous, puis que c'estoit chez
luy. Il fut aduisé que toute l'artillerie de l'ost seroit assortie encōtre celle du
Roy. : Lediēt Seigneur de Charoloys en auoit largemēt, & le Duc de Cala-
* *Le uieil Exē. dir à tous hōmes, les conuiant à l'afsiete.*

Néanmoins, la leçon de l'EV donnée en manchette n'est pas toujours la moins paratactique (1 occ.), il en va ainsi en (22) :

(22) Edition Sauvage numérisée : 52 du pdf

* y ayant largement gés armez. *Exem. uieil.* En effect long temps se pourmena le Roy au milieu de ces deux Comtes. *
Du costé dudiēt Comte de Charoloys auoit largement gens armez, qui les regardoyent assez de-pres. La fut demadé la Duché de Normandie, & la ri

Ainsi ces manchettes clarifient référentiellement ou syntaxiquement les tournures perçues comme paratactiques ou incohérentes mais conservées en respect du texte du ms D.

Mais leur petit nombre semble laisser entendre que la syntaxe de Comynnes n'est pas si déroutante pour Sauvage mais, plutôt que l'état de son texte suite aux copies multiples et la perte de l'original sont la raison de cette reprise minutieuse.

5. Bilan provisoire

La langue de Commynes est une langue émancipée des contraintes et stéréotypies historiographiques de son temps et celle d'un homme se disant « non lettré ».

Cependant, tout en restant prudent, la comparaison des *Mém.* à son style diplomatique laisse entrevoir que sa langue de diplomate est plus cohésive que la langue des *Mém.* sans que celle des *Mém.* soit incohésive pour autant, ce qui va à l'encontre du stéréotype du diplomate influencé négativement par sa langue diplomatique.

De plus, la comparaison entre le ms D. et l'éd. S. et l'étude des manchettes de l'éd. S. ouvrent une piste d'étude qui permettrait de dire que Commynes s'inscrit dans les tendances linguistiques de son temps et que rares sont les tournures syntaxiques gênantes aux yeux de Sauvage.

Ainsi si l'écriture Commytienne se démarque de celle des historiographes, elle le fait avec subtilité jouant sur la narration et les temps d'action mais avec une maîtrise de la syntaxe que pourrait taire Commynes pour amadouer l'indulgence de son lecteur en donnant un « faux » naturel à son texte...

Bibliographie

Manuscrits des *Mém.* et éditions des *Mém.* et *Lettres* de Commynes, non exhaustif :

D Nantes, Musée Dobrée (début XVI^e siècle).

P Paris n. acq. 20960 (début XVI^e siècle).

VE « Vieil Exemplaire » (attesté par Sauvage au milieu du XVI^e siècle).

COMMYNES, Philippe 1524 : *Mémoires*, manuscrit Polignac (BNF, n. acq. fr. 20960).

COMMYNES, Philippe 1552 : Les Mémoires de Messire Ph. de Commines, Chevalier, Seigneur d'Argenton, sur les principaux faits et gestes de Louis onzième et de Charles huitième, son fils, Roy de France, reveues et corrigez par Denis Sauvage... sur un exemplaire pris à l'original de l'Auteur..., Paris, Galliot du Prè, 1552, in. fol., éd. D. Sauvage. /0070/Id . International : ISNI 0000 0001 1686 395X ; <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb302619042> (date de consultation: le 15 fevrier 2019).

COMMYNES, Philippe 1901–1903 : *Mémoires de Philippe de Commynes*, éd. B. Mandrot.

COMMYNES, Philippe 1984, réimpr. 1994 : *Mémoires*, éd. Dufournet.

COMMYNES, Philippe 1924–1925 : *Mémoires*. éd. J. Calmette et G. Durville. Paris, Les Belles Lettres.

BLANCHARD, Joël 1993 : *Commynes et les Italiens : lettres inédites du mémorialiste*. Paris, Klincksieck.

COMMYNES, Philippe 1994 : *Mémoires*. Paris, éd. Contamines (six premiers livres).

COMMYNES, Philippe 2001a : *Mémoires*. éd. J. Blanchard. Paris, Lettres Gothiques.

COMMYNES, Philippe 2001b : *Lettres*, éd. J. Blanchard. Genève, Droz.

Sur Commynes

- BLANCHARD, Joël 1998 : *Miscellanea Mediaevalia, mélanges offerts à Philippe Ménard*. T. 1. Paris, Champion, p. 147–149.
- BLANCHARD, Joël 1996 : *Commynes l'Européen. L'invention du politique*. Genève, Droz.
- BLANCHARD, Joël 1991 : « L'histoire commynienne : pragmatique et mémoire dans l'ordre politique ». *Annales (Economies, Sociétés, Civilisations)*, n° 5, p. 1071–1105.
- DUFURNET, Jean 1984 : « Les premiers lecteurs de Commynes ou les Mémoires au XVI^e siècle ». *Mémoires de la Société d'histoire de Comines-Warneton et de la région*, n° 14, p. 51–94 (réimpr. dans Dufournet, J. 1994 : *Philippe de Commynes. Un historien à l'aube des temps modernes*. Bruxelles, De Boek Université, p. 145–192).
- GUENÉE, Bernard 1980 : *Histoire et Culture historique dans l'Occident médiéval*. Paris, Aubier Montaigne.
- LUSIGNAN, Serge 1986 : *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*. Montréal, p. 129–171.
- NORA, Pierre 1997 : « L'historiographie ». In : *Les Lieux de mémoire*. Pierre NORA (éd.). T. 2. Paris, Gallimard.
- ZINK, Michel 1985 : *La subjectivité littéraire. Autour du siècle de saint Louis*. Paris, PUF.

Études linguistiques

- BAUDRY, Janine ; CARON, Philippe 1998 : *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Limoges, PUBLIM.
- DE MULDER, Walter 2001 : « Vers une approche “husserlienne” de la continuité référentielle ». In : *Les référents évolutifs entre linguistique et philosophie: Actes des Journées d'étude des 11 et 12 septembre 1997*. Walter DE MULDER, Catherine SCHNEDECKER (éds). Paris, Klincksieck, p. 216–247.
- DUPUY, Estèle 2019 à paraître : « La continuité référentielle comme élément d'identification de l'oral représenté : le cas des lettres autographes de Commynes ». In : *La continuité référentielle ou le choix des mots*. Estèle DUPUY, Victor MILLOGO, Marie-Hélène LAY (éds.). Rennes : PUR.
- DUPUY-PARANT Estèle 2001 : *La phrase de Commynes : du manuscrit à l'imprimé – étude diachronique de la phrase dans les Mémoires de Ph. De Commynes à travers les manques de cohésion syntaxiques : définition d'une écriture novatrice*. Mémoire de DEA, Le Mans, Université du Maine.
- DUPUY-PARANT, Estèle 2000 : *L'Éditeur : orfèvre du texte*. Mémoire de maîtrise, Le Mans, Université du Maine.
- BURIDANT, Claude 1986 : « L'Expression de la causalité chez Commynes ». *Verbum*, n° IX (2), p. 141–212.
- BURIDANT, Claude 1997 : « La Phrase des chroniqueurs en moyen français : l'exemple de Montrelet-Le Fèvre ». In : *Le Moyen français : philologie et linguistique, approches du texte et du discours*. Bernard COMBETTES, Simone MONSONÉGO (éds.). Paris, Didier érudition, p. 319–338.
- CARON, Philippe 1998 : « Cohésion et variation. Un idiolecte exemplaire, le cas de Vaugelas ». In : *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Jeanine BAUDRY, Philippe CARON (éds). Limoges, PUBLIM, p. 19–32.
- CHAROLLES, Michel 1995 : « Cohésion, cohérence et pertinence du discours ». *Travaux de linguistique*. N° 29, p. 125–151.
- COMBETTES, Bernard 2007 : « Les ajouts après le point : aspects syntaxiques et textuels ». In : *Parcours de la Phrase. Mélanges Offerts à Pierre Le Goffic*. Michel CHAROLLES et al. (dir.). Paris, Ophrys, p. 119–131.

- COMBETTES, Bernard 1997 : « Bilan sur les études en syntaxe ». In : *Le Moyen français : philologie et linguistique, approches du texte et du discours*. Bernard COMBETTES ; Simone MONSONÉGO (éds.). Paris : Didier érudition, p. 395–413.
- GOUX, Mathieu 2015 : « Les ajouts après le point : résurgences et bredouillements ». In : *Missile, journal de l'association de doctorants de l'ED 3LA « Les Têtes Chercheuses »*, n° 2 de janvier : « Résurgences », Lyon / Saint-Étienne, les Têtes Chercheuses, p. 15–19.
- KESIK, Marek 1989 : *La cataphore*. Paris : PUF.
- KLEIBER, Georges 2001 : *L'anaphore associative*. Paris : PUF.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane 2001 : « Grammaticalisation et évolution des systèmes grammaticaux ». *Langue française*, n° 130.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane 1997 : *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris, Nathan.
- MITTERAND, Henri 1985 : « Le paragraphe est-il une unité linguistique ? » In : *La notion de paragraphe*. R. Laufer (éd.). CNRS, Paris, p. 85–95.
- SALLES, Mathilde 2006 : Cohésion-cohérence : accords et désaccords. *Corela. Cognition, représentation, langage*, (HS-5).
- SEGUIN, Jean-Pierre 1998 : « Cohésion et subordination à la fin du XVII^e siècle ». In : *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Jeanine BAUDRY et Philippe CARON (éds.). Limoges, PUBLIM, p. 99–114.
- SIOUFFI, Gilles 1998 : « Vaugelas et la notion de “cohésion” ». In : *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Jeanine BAUDRY et Philippe CARON (éds.). Limoges : PUBLIM, p. 279–312.
- ZINK, Gaston 1990 : *Le Moyen Français*. Paris : PUF.

Note bio-bibliographique

Formée à l'Université de la Sorbonne (Paris IV) puis du Maine (Le Mans), **Estèle Dupuy** a soutenu sa thèse de doctorat sous la direction de Joël Blanchard et Christiane Marchello-Nizia (IUF) en 2006 à l'Université du Maine. Maître de Conférences depuis 2007 à l'Université de Poitiers et membre principale du FORELLIS EA 3816 et associée au LLS, elle est spécialiste de linguistique française diachronique. Ses recherches portent la continuité référentielle, l'oral représenté et elle participe aussi à des travaux pluridisciplinaires lui faisant explorer l'évolution diachronique du vocabulaire lié au son dans les textes techniques. Elle est associée à plusieurs projets de recherche régionaux et européens et s'occupe d'un échange ERASMUS avec la Pologne. Elle est membre de la Société Internationale de Diachronie Française.

estele.dupuy@univ-poitiers.fr